

Département du Var

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de TOULON

-----  
Canton de ST CYR SUR MER

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2020-22

Nombre de Membres 13

Séance du 28 octobre 2020

En exercice : 13  
Présents 10  
Exprimés : 10  
dont 0 représentés

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le vingt-huit octobre,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT CYR SUR MER  
Réuni dans la salle des Glycines – avenue d'Arquier, sur la convocation et  
sous la présidence de Monsieur le Président

**OBJET :**

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Création d'un poste d'adjoint  
administratif principal de  
2<sup>ème</sup> classe

**Etaient présents** : MM BARTHÉLEMY – BAIXE

MMES de PISSY – DUVAL- GUIROU – MANOUKIAN – ORSINI – SAMAT –  
SCARSO – TROGNO

**Etaient excusées** : MMES ALIMIM – COURTIER - NEVIERE

**Assistent** : Mme GALLERON, directrice du C.C.A.S.

Mme CONI, directrice de la Résidence Autonomie

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration que dans le cadre de la gestion des ressources humaines du CCAS et de la Résidence Autonomie, il convient de modifier le tableau des effectifs et créer un nouvel emploi pour favoriser l'évolution de carrière des agents.

A cet effet, Monsieur le Président propose la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> Classe

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de procéder à la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> Classe

Dit que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du CCAS et de la Résidence Autonomie.

Les Jour, Mois et An susdits

Pour Extrait Conforme

**Le Président du C.C.A.S.**

*Signature électronique*

**Philippe BARTHÉLEMY.**